



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° LOI-2026-01

### Mise aux normes du gymnase

Des soumissions sont par la présente demandées pour la mise aux normes du gymnase utilisé par le Club École Gymn'As de la Mitis dans l'ancienne caserne des pompiers.

Le document d'appel d'offres mentionnant les caractéristiques recherchées est disponible chez SÉAO au [seao.gouv.qc.ca](http://seao.gouv.qc.ca). L'obtention du document est sujette à la tarification de cet organisme.

Les soumissions devront être déposées **avant 15h le 7 avril 2026** (heure officielle du Québec) dans une enveloppe cachetée portant la mention "Soumission pour la mise aux normes du gymnase " au bureau de la greffière de la Ville de Mont-Joli au 40, avenue Hôtel-de-Ville, rez-de-chaussée, Mont-Joli (Québec) G5H 1W8. Celles-ci seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 15h01. Les heures d'ouverture des bureaux de la Ville sont du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront proposées, et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subit par les soumissionnaires.

Donné à Mont-Joli, ce 16<sup>e</sup> jour de mars 2026

  
Françoise Virginie Lechasseur, greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Françoise Virginie Lechasseur, en ma qualité de greffière de la Ville de Mont-Joli certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut présenté en affichant une copie à l'Hôtel de Ville de Mont-Joli entre 8 h et 12h00 et de 13 h 15 à 16 h 30 le 16<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026 et en le publiant dans le Journal Le Soir du 25 mars 2026.

  
Françoise Virginie Lechasseur, greffière